

Sage-femme

une profession médicale
à compétences multiples
au service de la naissance
et des femmes



PENDANT LA GROSSESSE

- Diagnostic et déclaration de la grossesse
- Suivi de la grossesse
- Réalisation des échographies de dépistage
- Surveillance de grossesse à risque sur prescription d'un médecin
- Préparation à la naissance et à la parentalité



A L'ACCOUCHEMENT

- Diagnostic et suivi du travail
- Prise en charge de la douleur
- Pratique de l'accouchement normal et surveillance des suites immédiates
- Accueil, examen du nouveau-né
- Réanimation néo-natale si nécessaire
- Démarrage de l'allaitement



APRÈS LA NAISSANCE

- Surveillance et soins de la mère et du nouveau-né
- Accompagnement des parents dans la prise en charge des besoins du nouveau-né
- Préparation et suivi du retour au domicile
- Conseil et prescription d'un mode de contraception
- Prescription et pratique de la rééducation périnéale
- Consultation post-natale et d'allaitement

EN DEHORS DE LA GROSSESSE ET DU POST-PARTUM

- Suivi gynécologique de prévention et contraception.

Après 5 ans d'études, le diplôme d'Etat de sage-femme est un diplôme de l'enseignement supérieur délivré par les unités de formation et de recherche (UFR) de médecine des universités habilitées à cet effet. Il existe 35 écoles de sages-femmes en France et dans les DOM TOM.